

**ANNEXE N°1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
AVEC LE COMITE REGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE DE PARIS**

Article 1 : L'ACEF Rives de Paris s'est engagée à verser au titre de l'année 2016, au Comité Régional du Sport Universitaire de Paris une aide financière à hauteur de 6 000 € TTC pour soutenir la cérémonie de remise des diplômes qui s'est déroulée le 20 mai 2016 à l'hôtel de Ville.

Article 2 : Cet avenant entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Paris, le 29 août 2016 en deux exemplaires originaux
Signatures précédées de la mention « lu et approuvé ».



Pour l'ACEF Rives de Paris

Marc SAUVAT

Lu et approuvé

Pour CRSU de Paris

Lu et approuvé

Gérald LEUX

Lu et approuvé

